

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4442

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Saint Priest**

objet : **Voiries de desserte Renault Trucks - Demande d'individualisation d'autorisation de programme**

service : **Direction générale - Direction de la voirie**

Rapporteur : Monsieur Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pilonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Hugué, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Laï, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orsel-Busseneau, Palaja, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pilonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Deciaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4442**

commission principale : développement économique

commune (s) : Saint Priest

objet : **Voiries de desserte Renault Trucks - Demande d'individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-3125 du 19 décembre 2005, a approuvé l'inscription de l'opération Saint Priest : voiries de desserte Renault Trucks, à la programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007.

La réalisation de ces voiries devra répondre aux besoins de desserte du secteur Renault Trucks en cours de développement avec la réalisation de la ZAC Berliet et du boulevard urbain "est", entre la rue du Dauphiné et la RD 318.

Il s'agit de l'avenue B et de la 8° rue de la cité Berliet, de l'axe Minerve et de l'axe est-ouest pour sa partie comprise entre le boulevard de Parilly et l'axe Minerve.

L'aménagement de ces voies a plusieurs objectifs :

- répondre aux besoins de desserte du secteur,
- intégrer les déplacements modes doux,
- intégrer des aménagements paysagers cohérents avec la coulée verte en liaison avec le parc de Parilly.

La réalisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable est prise en charge par la direction de l'eau.

D'un montant global estimé à 15 000 000 € pour la voirie, le déroulement de cette opération pourra se décomposer en trois phases :

- la réalisation de l'axe est-ouest, pour sa partie comprise entre le boulevard de Parilly et l'axe Minerve, en 2008 et 2009,
- la réalisation de l'axe Minerve en 2010 et 2011,
- l'aménagement de la 8° rue et de l'avenue B en 2011.

Dans un premier temps, le lancement de cette opération nécessite un montant de 1 000 000 € correspondant aux études.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle déplacements le 16 juillet 2007 et du Bureau le 17 septembre 2007 ;

Suite à une erreur matérielle, ce projet a été examiné par la commission déplacements et urbanisme et non pas par la commission développement économique ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de la commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'aménagement des voies de desserte du secteur Renault Trucks : l'avenue B, la 8° rue, l'axe Minerve et l'axe est-ouest pour sa partie comprise entre le boulevard de Parilly et l'axe Minerve.

2° - Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007. Elle fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale développement économique pour un montant partiel de 1 000 000 €, correspondant aux études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,